

L'Initiative Européenne de l'Eau

COMPOSANTE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)

L'Union Européenne, sous l'impulsion de plusieurs Etats Membres, a lancé à Johannesburg (2002) une Initiative au titre des partenariats de type II, intitulée « L'eau pour la vie » avec comme sous-titres : « santé, niveau de vie, développement économique, paix et sécurité », et : « mise en œuvre du plan d'action du Sommet Mondial pour le Développement Durable (SMDD) ».

Les trois priorités de l'Union Européenne sont :

- l'accès pour les plus pauvres à une eau potable de qualité, et à un assainissement adapté ;
- une gestion durable et équitable des eaux transfrontalières ;
- une bonne coordination pour assurer une distribution équitable entre les différents usagers de l'eau, basée sur des principes de bonne gouvernance.

Un **accord de partenariat stratégique** a été signé entre **l'Union Africaine et l'Union Européenne** au cours du lancement de l'Initiative. Sa mise en œuvre en Afrique se fera en étroite coordination avec le Conseil des Ministres africains de l'Eau (AMCOW) et le NEPAD.

Cette initiative vise à faciliter une coopération renforcée, concertée, et cohérente entre l'ensemble des bailleurs de fonds, et à faire émerger l'eau comme un secteur prioritaire. Elle comporte cinq composantes régionales, dont deux sont dédiées à l'Afrique sub-saharienne et pilotées par la France et les Pays-Bas (qui ont succédé au Danemark). Les autres régions concernées sont : l'Europe Centrale et de l'Est, la Méditerranée, et l'Amérique Latine. Des composantes transversales concernent respectivement la recherche, menée par la DG Recherche de la CE, et « le financement pour l'accès à l'eau », menée par le Royaume Uni. Un volet « monitoring » émerge également depuis quelques mois, et sera piloté par l'Italie.

Du côté de la Commission Européenne, l'originalité de la démarche a consisté à mobiliser pour sa phase d'élaboration des partenaires européens réunissant aussi bien des représentants de la société civile que des fonctionnaires des états membres. Elle est par ailleurs portée par deux Directions Générales : la DG Environnement et la DG Développement, pour tenter de lancer une dynamique multi-acteurs novatrice, inspirée de la directive cadre sur l'eau, sur une problématique d'aide publique au développement.

La composante GIRE

⇒ CONTEXTE ET OBJECTIFS

La France pilote la composante **gestion intégrée des ressources en eau** (GIRE) de l'Initiative Européenne de l'Eau. L'autre composante « africaine », traitant de « l'accès à l'eau et à l'assainissement » est pilotée par les Pays-Bas, après le Danemark. Les deux portent sur **l'Afrique sub-saharienne**.

La GIRE, pilotée par la France :

- s'articule, sur les bassins versants, à deux niveaux: **national et transfrontalier**.
- prend en compte **l'ensemble de la ressource hydrique** sur tout le cycle hydrologique (eaux superficielles et eaux souterraines)

Sur le plan national, la composante devra contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire, soit la mise en place de plans nationaux de gestion intégrée de la ressource dans tous les pays africains d'ici 2005.

DCT/ERN

Affaire suivie par Monique Le Genissel / mél : monique.le-genissel@diplomatie.gouv.fr

20 rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP - Téléphone : 01.53.69.31.27 fax : 01.53.69.33.35

.../...

En ce qui concerne les **bassins transfrontaliers**, les premières actions de la composante porteront sur des bassins identifiés par un processus d'auto-sélection par nos partenaires africains. 10 millions d'Euros ont été « réservés » par la Commission pour financer des études de faisabilité ou des actions jugées prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action sur les premiers bassins qui auront été sélectionnés.

⇒ **LE GROUPE DE TRAVAIL**

Le groupe de travail GIRE s'est construit petit à petit. Il s'est réuni de façon informelle en novembre 2002 à Madrid, puis à Paris le 11 mars 2003, le 12 septembre 2003, et le 17 février 2004, et enfin à Stockholm lors de la semaine de l'eau le 18 août 2004. A l'heure actuelle, sans que les choses soient formalisées pour autant, nos partenaires actifs dans cette composante sont :

- La Commission Européenne : **DG/DEV, DG/ENV, et EuropeAid** (AidCo).
- Parmi les **Etats Membres** : la **Suède**, par l'intermédiaire du SIWI (Institut International de l'Eau de Stockholm), le **Danemark**, par l'intermédiaire de leur agence de coopération DHI, les **Pays-Bas** (Ministère Affaires Etrangères), et l'**Allemagne** (GTZ, BMZ).
- **Divers acteurs de l'eau, y compris Société Civile** : le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), l'AESN, l'OIEAU, et des représentants d'ONGs (Green Cross, WWF, PSEau,...).

Tous ont contribué à la réflexion et/ou ont apporté des projets (« building blocks »), en attente de financements, s'inscrivant dans les objectifs de la composante.

Le représentant du **Secrétariat du NEPAD** est régulièrement invité, ainsi que les **représentants d'AMCOW-TAC** en charge du suivi de cette composante. La Banque Africaine de Développement a été sollicitée pour se joindre au groupe de travail et a exprimé son intérêt pour participer aux réunions.

⇒ **L'ETAT D'AVANCEMENT**

Le premier objectif spécifique de cette composante est de définir un plan d'action pour les prochaines années (2004-2006) et si possible à plus long terme (les objectifs du millénaire s'inscrivant à l'horizon 2015). Ce plan d'action concerne à la fois les bassins transfrontaliers et les plans nationaux de GIRE. Il devra se baser sur la demande de nos partenaires africains. Nous avons tenté (et nous continuerons) d'utiliser au mieux les événements de l'agenda international pour en faire des opportunités de consultation.

Le MAE (DGCID/DCT) a mandaté l'Office International de l'Eau (OIEAU) pour l'accompagner dans la phase de construction. L'approche méthodologique a été décidée en concertation avec les Etats membres et la Commission européenne. Elle consiste dans un premier temps à définir avec le groupe de travail, un processus participatif pouvant se répliquer, en se perfectionnant, sur l'ensemble des bassins transfrontaliers. Les résultats attendus de ce processus sont :

- sur chaque bassin, un plan d'action, budgété, avec identification de financements bilatéraux ou multilatéraux
- la mise en œuvre par pays d'un plan national de gestion intégrée des ressources en eau, pour l'ensemble des pays africains sub-sahariens.

Après un processus de consultation de six mois, cinq premiers bassins ont été sélectionnés par le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) :

- le **Lac Tchad** en Afrique Centrale,
- le **Lac Victoria** avec une focalisation sur la rivière **Kagera** en Afrique de l'Est,
- le bassin du fleuve **Orange Senqu** en Afrique Australe.
- Le bassin du **fleuve Niger** et celui de la **Volta** en Afrique de l'Ouest.

Les termes de référence pour la préparation de la demande de financement (concernant les 10 millions) ont été revus et adoptés par l'ensemble des partenaires.

Les missions d'analyse et le travail de préparation dans les cinq bassins se sont faits **en collaboration étroite avec nos partenaires européens**.

La coordination s'est faite, suivant les bassins :

- Lac Tchad et Orange Senqu : avec l'appui de la GTZ (Allemagne),
- Niger : avec l'appui des Hollandais,
- Volta : avec l'appui des Danois,
- Lac Victoria/ Kagera : avec les Suédois qui ont pris le pilotage de l'opération, la France venant en appui.

Les projets de rapports concernant les 5 bassins et identifiant les actions prioritaires à mener ont été présentés lors de la semaine de l'eau à Stockholm au mois d'août 2004. Ils ont été ensuite revus sur la base des commentaires exprimés lors de cette réunion et ceux envoyés ensuite par les participants.

⇒ **ADOPTION D'UNE METHODOLOGIE COMMUNE:**

Des **termes de référence** pour la composante ont été élaborés (en anglais), avec l'appui de la Suède, donnant le cadre de travail de la gestion intégrée des ressources en eau en Afrique. Ils sont le fruit d'une collaboration des différents participants du groupe de travail, et constitueront par définition la référence pour les étapes ultérieures. Lors des réunions du groupe de travail, des documents dits de travail sont mis à jour, discutés, et corrigés: notamment un **programme de travail**, mentionnant pour les prochaines étapes les opérations envisagées, les échéances, les responsabilités, et les financements. Le groupe de travail devrait se réunir environ trois fois par an, à l'occasion du franchissement d'une étape, et c'est l'occasion de la présentation d'un **document de travail** ou d'un **rapport** qui font l'objet d'une discussion, et permettent de décider ensemble des étapes suivantes.

La méthodologie commune adoptée par l'ensemble du groupe de travail s'articule autour de six **piliers** de la GIRE autant au niveau transfrontalier qu'au niveau national. L'approche se décline à partir des domaines d'intervention (piliers) suivants :

- Le cadre légal et institutionnel
- La mobilisation des ressources (financement)
- La formation (capacity building)
- Le monitoring (Assessment and monitoring)
- Une approche participative (awareness & confidence building)
- L'élaboration de plans de GIRE

⇒ **LES PROCHAINES ETAPES :**

- **Mise en œuvre d'un processus de consultation par les organismes de bassin et les Commissions Economiques Régionales** dans chacun des 5 bassins (**novembre 2004-janvier 2005**): la mise en œuvre des propositions adoptées dans les grandes lignes par le Conseil des Ministres, accompagnées d'un budget global de 10 millions d'€ sera détaillée avec les acteurs locaux dans le cadre d'une concertation régionale. Ce processus devra se faire avec l'appui des coopérations bilatérales partenaires européennes.
- **Elaboration de la demande de financement et mise en œuvre des financements correspondants (début 2005)** : Parallèlement au processus de consultation, les services de la Commission européenne (EuropeAid) élaboreront la demande de financement correspondant aux propositions retenues sur les 5 bassins, pour un montant global de 10 millions d'€
- **Lancement** d'un processus de mise en œuvre **des plans nationaux GIRE**, en concertation avec le groupe de travail de la composante « accès à l'eau et à l'assainissement ».
- **Lancement d'une étude d'identification sur d'autres bassins** qui seront proposés par AMCOW.